

SOCIAL - ÉCONOMIE

Muscles à cran et nerfs à vif

Distribution . Une étude rendue publique mercredi montre une croissance de la pénibilité au travail chez les employés du commerce.

Employé de la grande distribution, un métier de plus en plus à risque pour sa santé. Depuis 2004, le secteur enregistre une augmentation constante de l'indice de fréquence des accidents de travail. Les derniers chiffres font état de 63 pour 1 000 dans les hypermarchés, 69 dans les supermarchés, 40 dans les supérettes... Ou encore 100 pour 1 000 dans les centrales d'achat, ce qui rend ces dernières statistiquement plus dangereuses que le BTP (90 pour 1 000).

Un constat

aggravé

Mercredi, les premières conclusions d'une enquête nationale, réalisée par 350 médecins du travail et des ergonomes auprès de 5 000 salariés du secteur, sont encore venues aggraver ce constat. À la demande du patronat et des syndicats de la branche, la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) et le Centre interservices de santé et de la médecine du travail en entreprise (CISME) se sont attardés, d'octobre 2005 à février 2006, sur les troubles musculo-squelettiques (les « TMS ») subis par les employés de la distribution. Essentiellement des femmes de moins de 35 ans embauchées à temps partiel contraint.

Postulat notable qui fait de cette étude une première du genre dans ce secteur d'activité : les caissières, habituellement citées en mauvais exemple pour la santé au travail, ont été volontairement exclues afin de s'intéresser à d'autres catégories moins étudiées, comme les chefs de rayon, employés commerciaux, vendeurs, manutentionnaires, ouvriers de fabrication, inventaristes... Résultat : « il existe une pénibilité physique importante dans le secteur, avec de grosses contraintes physiques entraînant des troubles-musculo-squelettiques déclarés pour 85 % des salariés », résume Liliane Boitel, médecin-conseil au CISME. Qu'elles travaillent dans des grandes surfaces ou des petites structures, une grande majorité des personnes interrogées se plaignent d'un travail physiquement trop contraignant, en premier lieu les employés des maxidiscounters, qui conduit dans 70 % des cas à des problèmes de santé qui les gênent dans leur vie quotidienne. Le mal de dos est celui qui revient le plus souvent (60 %), suivi de douleurs aux poignets et aux épaules (30 %). Charges lourdes, profondeur des étals, obligation d'atteindre le haut ou le bas des rayons... La quasi-totalité des sondés exécute des gestes répétitifs. Or, par-delà des inadaptations matérielles de postes de travail, surgit la question de « la pression temporelle ». En clair, le stress. 80 % des salariés disent devoir se dépêcher pour faire leur travail, la moitié ne peut jamais faire de pauses quand ils le souhaitent, et 40 % se déclarent quotidiennement « tendus et crispés ».

À l'annonce de ces résultats, Jérôme Bédier, le président de l'organisation patronale FCD, a annoncé vouloir « améliorer l'organisation du travail en mobilisant les managers, avec des guides pratiques ». Mais à la lecture

d'analyses précédentes qui estiment que les TMS sont essentiellement liées à un cumul de risques biomécaniques et psychosociaux, cette première réponse ne saurait suffire pour améliorer durablement le travail quotidien de quelque 650 000 personnes en France.

Christelle Chabaud

© Journal l'Humanité